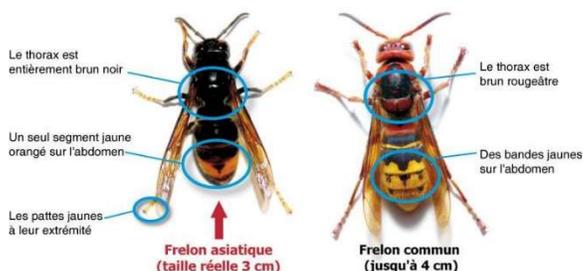


## FICHE D'ADHÉSION COLLECTIVITÉ 2024

COLLECTIVITÉ : <i>En toutes lettres</i>					
Représentée par :	Prénom			NOM	
	En qualité de				
	Adresse	Rue			
CP			Commune		

<b>PLAN DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE</b>			<b>GDSA 76 - Adhésion 2024 :</b>		<b>300 €</b>
	<i>dont</i>	<b>10</b>	<i>Pièges mis à disposition*</i>		
	<b>+</b>		Pièges à 20€ l'unité soit :		€
<b>TOTAL à Régler :</b>					€
<input type="checkbox"/>	par <b>Chèque :</b>	Banque :			
		N° du chèque :			
<input type="checkbox"/>	par <b>Virement :</b>	GDSA Seine Maritime			
		IBAN :	<b>FR76 1830 6000 2810 5893 7600 021</b>		
		Code BIC :	<b>AGRIFRPP883</b>		
<p><b>Si vous réglez par virement bancaire</b> transmettez votre bordereau dûment renseigné par courrier à :</p> <p>ou par courriel à : <a href="mailto:tresor.gdsa@gmail.com">tresor.gdsa@gmail.com</a></p>			<p>Madame <b>Catherine BERRUBÉ</b> Trésorière GDSA 76 2155 rue de la Houssaye <b>76230 QUINCAMPOIX</b></p>		



A	Signature,
Le	

<p><b>*IMPORTANT :</b></p> <p>Pour suivi du piégeage auprès du GDSA76</p> <p><b>Coordonnées du référent piégeage</b> 📧</p>	Prénom		NOM	
	Courriel			

## PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

### FICHE PROTOCOLE DE PIÉGEAGE

#### PÉRIODE POUR PIÉGER : 2 MOIS AU PRINTEMPS

- Entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mai
- Piégeage des reines fondatrices, pour éviter la construction de nids secondaires
- Débuter et arrêter le piégeage selon le climat et les températures (minimum 12 degrés)

#### 7 RÈGLES POUR INSTALLER ET GÉRER MON PIÈGE

1. Au soleil, avec des pièges nasses possédant des entrées et sorties sélectives
2. À côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur...) ou d'une source d'eau ou d'un rucher. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison
3. Orientation de la grille latérale Sud / Sud-Est
4. Légère inclinaison vers l'avant pour l'évacuation de l'eau
5. Placement de l'appât à l'intérieur du piège et renouvellement tous les 8-10 jours
6. Si vous devez vider le piège : le placer de préférence 1 heure au congélateur ou noyer le piège dans l'eau (remettre quelques frelons intacts dans le piège)
7. À proximité des anciens nids

#### APPÂTS SUCRÉS À PRIVILÉGIER AU PRINTEMPS

L'appât doit attirer des frelons, qui vont ensuite eux-mêmes attirer d'autres frelons, grâce aux phéromones qu'ils produisent. Il ne faut donc pas vider le piège, tant qu'il y a des frelons vivants dedans. Un appât sucré pendant le piégeage de printemps :

- Mélanger : 1/3 bière brune ou panaché, 1/3 sirop de cassis ou grenadine, 1/3 vin. Ajouter du jus de fonte des cires
- La bière, pour la fermentation qui favorise la dispersion de l'odeur du sucre
- Le sirop, pour le sucre nécessaire à la nourriture des larves de frelon asiatique. Ce sirop peut-être avantageusement remplacé par du sirop de nourrissage des abeilles ( plus appétent)
- Le vin, répulsif pour les abeilles.

#### SUIVI DE L'ÉVALUATION DES CAPTURES : UNE OBLIGATION

(Voir en fichier joint : Fiche Piégeur 2024)

Les données seront transmises à :

[tresor.gdsa@gmail.com](mailto:tresor.gdsa@gmail.com); et

[jacky.bourgeois@wanadoo.fr](mailto:jacky.bourgeois@wanadoo.fr);

en charge du recueil des données du plan de lutte contre le Frelon Asiatique au sein du GDSA 76.

Votre référent Frelon au GDSA 76 est :

[nicolas.rousselingdsa76@gmail.com](mailto:nicolas.rousselingdsa76@gmail.com)

Comptage hebdomadaire : Le tableau de suivi (fiche piégeur) devra indiquer :

- L'identité et l'adresse du piégeur
- Le nombre d'individus capturés
- La distinction entre frelons asiatiques, frelons européens (espèce qui apparaît fin avril début mai) et espèces non- cibles
- Le lieu où le piège était positionné
- La nature de l'appât utilisé
- La durée du piégeage

#### CONDITIONS D'UTILISATION DU PIÈGE

Voir fiche des bonnes pratiques de piégeage de printemps. Un suivi des résultats sera assuré par un référent coordinateur local.

Une fiche comparative piégeage de printemps et destruction des nids sera établie en fin d'année.

